

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 26 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 26 Février à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

16 Février 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	10	10

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Rapport annuel du Président – Année 2018	Rapport
	N°8

En application des nouvelles dispositions de la loi n° 99 – 586 du 12 Juillet 1999, il appartient de présenter un rapport annuel aux collectivités membres, sur l'activité du Syndicat.

Ce document a comme objectif de retracer les points forts de la vie du SITUS au cours de l'année 2018. Ainsi, il informe les collectivités adhérentes sur les améliorations apportées au service public, sur les acquisitions et cessions de matériels roulants, sur les contrats conclus par le syndicat, sur les finances...

Par ailleurs, l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique des organes délibérants des Collectivités Locales adhérentes au Syndicat.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation en séance et accompagne cette délibération.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de prendre acte de cette présentation.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical, unanimes, prennent acte du rapport du Président pour l'année 2018.

VOTE :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents.

Affiché, le 28 FEV. 2019

Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
28 FEV. 2019

Le Président,

Didier BODAA

